



Commune
de St Christophe en Oisans
Tél. : 04.76.79.53.50
mairie@saint-christophe-en-oisans.fr

CONVOCAION du CONSEIL MUNICIPAL

Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le vendredi 8 avril 2022 à 18h30
Salle du conseil en mairie

ORDRE DU JOUR : * soumis à délibération

Nomination du secrétaire de séance.

Approbation du CR du Conseil municipal en date du 4 mars 2022.

-Présentation de l'état récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus ;

*- Vote des Comptes de Gestion 2021 du Budget Principal / du Budget Eau et Assainissement / du Budget de Leyrette ;

*- Nomination d'un président de séance pour les * votes des Comptes Administratifs 2021 et affectation des résultats
du Budget Principal / du Budget de l'Eau et Assainissement / du Budget de Leyrette ;

*- BP 2022 : vote des trois taxes directes locales et du taux de la cotisation foncière entreprise ;

*- Vote du Budget Principal 2022 ;

*- Vote du Budget Eau et Assainissement 2022 ;

*- Vote du Budget Leyrette 2022 ;

*- Attribution MAPA : Etude de l'Aléa « Chutes de blocs » et définition des stratégies de protection – Camping de La Béarde ;

*- Attribution MAPA : Travaux d'amélioration dans les peuplements forestiers de protection ;

*-Affectation de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS) ;

*- Modification des tarifs du camping municipal ;

*- Proposition de grille tarifaire « 2 ALPES » pour la saison d'hiver 2022-2023.

- Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil municipal au Maire (délibération du 29 mars 2014).

Questions diverses

PS : Merci de venir avec un masque et un stylo.

Par avance, je vous remercie de votre présence.

Saint Christophe en Oisans,
Le 31 mars 2022

Le Maire,

M. Jean-Louis ARTHAUD

